

Hopfenweg 21  
PF/CP 5775  
CH-3001 Bern  
T 031 370 21 11  
info@travailsuisse.ch  
www.travailsuisse.ch

Berne, le 21 novembre 2016 / Texte d'allocution « Baromètre Conditions de travail »

## **La qualité des conditions de travail doit être améliorée au niveau du partenariat social et politique**

**Le « Baromètre Conditions de travail » montre les améliorations nécessaires en ce qui concerne les conditions de travail. Les travailleurs sont de plus en plus menacés de perdre leur compétence sur les horaires de travail. Pour cette raison, Travail.Suisse va défendre la saisie du temps de travail et lutter contre les détériorations des conditions lors de la révision de la loi sur le travail. D'autres améliorations sont nécessaires en particulier en ce qui concerne les salaires et les mesures sur la formation continue.**

---

Adrian Wüthrich, Président de Travail.Suisse

---

Le marché du travail organise la rencontre entre ceux qui ont des prestations de travail à proposer et ceux qui ont besoin de ces prestations. Dans ce marché du travail suisse très ouvert, il n'existe que peu de règlements. Ce n'est pas par hasard si les employeurs chantent les louanges du libéralisme régnant sur le marché du travail suisse et abhorrent toute sortes d'améliorations au profit des travailleurs. Ils y voient toujours une menace pour la compétitivité de la Suisse. Pourtant, ce sont justement les travailleurs qui contribuent, de manière déterminante, au positionnement au plus haut niveau de l'économie suisse dans les différents classements. Le baromètre Conditions de travail montre, de différentes manières, comment les travailleurs se sentent au travail et comment ils évaluent la qualité des conditions de travail. En collaboration avec la Haute école spécialisée de Berne, Travail.Suisse est allé prendre le pouls du baromètre auprès des travailleurs. D'une manière générale, le baromètre Conditions de travail attribue de bonnes notes aux conditions de travail en Suisse. Mais de grandes insuffisances ont également été révélées.

### **Perte de la compétence sur les horaires de travail**

Comme le montrent les chiffres, les personnes interrogées ont l'impression d'avoir moins d'influence sur leurs horaires de travail. L'employeur décide toujours plus le choix du temps libre, ce qui fait naître un sentiment d'impuissance. D'un autre côté, les employeurs ont souvent peu de compréhension pour le travail de soins et d'assistance qui est nécessaire à la prise en charge des membres de la famille. Dans l'ensemble, le baromètre constate, en fait, que l'augmentation importante de la flexibilité exigée se fait au détriment des travailleurs. Au Parlement, on assiste en ce moment à une attaque contre la loi sur le travail et le compromis sur la saisie du temps de travail. Il s'agit de supprimer l'obligation des employeurs d'effectuer une saisie de l'ensemble du temps de travail. A ce propos, 32.5 % des personnes interrogées indiquent déjà qu'il ne leur est pas demandé de saisir leur temps de travail. L'absence de saisie du temps de travail ouvre grandes les portes à la charge de travail supplémentaire. Le travail gratuit en serait alors la conséquence, parce que les travailleurs ne fourniront évidemment pas moins mais

davantage de travail. Sans définition claire, les travailleurs ne peuvent pas concilier le travail professionnel et la vie de famille. 86% indiquent que les prescriptions régissant le temps de travail, comme le règlement des pauses, ne sont pas respectées de manière fréquente. C'est souvent ou très souvent le cas pour 37,5 % des personnes interrogées. Plus cela arrive systématiquement, plus cela entraîne de conséquences négatives sur la santé. Pour Travail.Suisse, il est évident que les attaques contre la loi sur le travail, la saisie du temps de travail et la protection de la santé doivent être combattues par tous les moyens. La flexibilisation du travail doit aussi profiter aux travailleurs et ils doivent pouvoir participer davantage à la prise de décision concernant leurs horaires de travail.

### **La préférence indigène commence dans l'entreprise**

Les résultats dans le domaine du développement des collaborateurs, une tâche importante incombant à l'employeur, sont également très intéressants. Pour 16.7 % des personnes interrogées, aucun entretien annuel n'a lieu et presque 40% évaluent cet entretien comme peu constructif et peu utile. Pourtant, c'est précisément dans la perspective du maintien de la compétitivité sur le marché que l'entretien annuel avec le collaborateur est très important, justement pour les travailleurs âgés à partir de 50 ans. La loi fédérale sur la formation continue entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette dernière exige que les entreprises « favorisent » la formation continue de leurs collaborateurs. Les collaborateurs doivent bénéficier d'un soutien dans la planification et la mise en oeuvre de la stratégie de leur formation continue. Les employeurs doivent donner aux collaborateurs entre 40 et 45 ans la possibilité d'effectuer un bilan de compétences professionnelles. Ce dernier aide à visualiser les qualifications existantes mais aussi à révéler les lacunes de qualification qui se sont immiscées. Les employeurs qui soutiennent (en temps, financièrement et en terme d'organisation) leurs collaborateurs âgés seront plus enclins à pouvoir maintenir à un niveau élevé la motivation et la qualification de leurs collaborateurs, jusqu'à l'âge de la retraite. Les restrictions de l'immigration qui ont suivi l'adoption de l'initiative contre l'immigration de masse et la meilleure valorisation du potentiel de travail national qui en découle, la préférence indigène, imposent une amélioration constante des capacités des travailleurs. A ce propos, Travail.Suisse demande également au Conseil fédéral que le crédit exceptionnel pour la formation continue, qui est actuellement examiné, soit enfin accordé l'année prochaine.

### **Des augmentations salariales réelles sont nécessaires**

Le baromètre Conditions de travail montre aussi que les travailleurs ont le sentiment que leur salaire n'est plus adapté à la charge de travail demandée. En effet, le développement du salaire réel au cours des dernières années a été inférieur à la moyenne. D'un autre côté, les bénéfices des entreprises sont de moins en moins imposés. La réforme de l'imposition des entreprises III donne également cette impression. Pour cette raison, Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs, s'est prononcée en faveur du NON. Les fédérations de Travail.Suisse vont s'engager dans les négociations salariales pour obtenir des salaires plus élevés. Une campagne en faveur des salaires sera organisée, pour 2017, en collaboration avec la Confédération européenne des syndicats. Le Brexit et diverses élections ont montré que beaucoup de gens sont insatisfaits et qu'ils ont le sentiment que la libéralisation du marché profite seulement à quelques grandes entreprises et à leurs actionnaires. Il est donc temps d'inverser la tendance avec des augmentations réelles des salaires avant que les travailleurs ne fassent connaître leur désaccord par les urnes.